



- Zone urbaine**
- Zone urbaine
  - Dont secteurs soumis à Orientation d'aménagement et de Programmation (OAP)
  - Secteur plan masse valant règlement
- Zone à urbaniser ( AU )**
- Zone 1AU ouverte à l'urbanisation et soumise à Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
  - Zone 2AU dont l'urbanisation est soumise à modification du PLU
- Zone agricole et naturelle ( A et N )**
- Zone agricole
  - Zone naturelle
  - STECAL en zone A ou N
- Zone naturelle indicée**
- Zone naturelle de golf
  - Zone naturelle d'équipement
  - Zone naturelle de sport et loisirs
  - Zone naturelle touristique 1 (NT1)
  - Zone naturelle touristique 2 (NT2)
  - Zone naturelle touristique 3 (NT3)
  - Zone naturelle - Parcours des animaux (Ntin)
  - Zone naturelle - Stationnement (Ntlp)
  - Zone naturelle - Activités du zoo (Ntlz)
  - Zone naturelle économie
  - Zone naturelle de production d'énergies renouvelables (NEnR)
- Données de contexte**
- Périmètre de l'OAP
  - OAP relatives à l'habitat
  - Autres OAP
  - Carrière
  - ZAC du ZPARBEN : Projet résidentiel à dominante golfique
  - Secteur "gelé" dans l'attente d'un Projet d'Aménagement Global (PAPAG)
  - Trait de côte 2050
  - Trait de côte 2060
  - Aléa recul du trait de côte à 100 ans
  - Bande des 100 mètres
  - Espaces proches du rivage (loi littoral)
  - Bâti
  - Parcelle
  - Limites communales

# PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

3.2 Règlement graphique  
3.2.1 Plan réglementaire

Projet Modification n°4



**SAUBION**

Version	Date	Procédure	Auteur
1	11 juillet 2019	Projet arrêté	Ciada/EVEN/MACS
2	27 février 2020	PLU approuvé	Ciada/EVEN/MACS
3	16 mai 2021	Modification simplifiée n°1 approuvée	MACS
4	21 octobre 2021	Mise à jour n°1	MACS
5	24 mars 2022	Mise en compatibilité n°1 et modification n°1 approuvés	MACS
6	22 juin 2023	Modification n°2 du PLU approuvée	MACS
7	Octobre 2024	Projet modification n°4	MACS

Echelle : 1 : 5 314 ème

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Marenne Adour Côte-Sud



Sources: Cadastre DGFIP 2024

Document graphique établi par AG-Carto le 07/10/2024